- SF S. GUIET 13/07/10 14:58 Page 1

TERRIT'EAU ou comment analyser l'impact de ses pratiques phytosanitaires sur la qualité de l'eau

Comprendre les mécanismes de transferts des produits phytosanitaires et le rôle des éléments du paysage au sein d'un bassin versant afin d'agir efficacement et de manière adaptée à son territoire.
Positionner ses pratiques de protection des cultures afin de déterminer ses marges de progrès.
Tels sont les objectifs de la démarche Territ'Eau, diagnostic/action concernant les produits phytosanitaires.

ISSU D'UNE COLLABORATION ENTRE L'INRA ET LES CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BRETAGNE

Il a été développé pour mieux « asseoir » les diagnostics des pollutions agricoles d'un bassin versant sur les acquis de la recherche. Il propose des actions concrètes sur l'aménagement du milieu et les pratiques agricoles.

Le module produits phytosanitaires de Territ'Eau a été élaboré conjointement par l'INRA-Rennes et le pôle Agro-PV des chambres d'agriculture de Bretagne. Il a été développé pour mieux "*asseoir*" les diagnostics des pollutions agricoles sur un bassin versant sur les acquis de la recherche.

DES SOLUTIONS ADAPTÉES AU CONTEXTE LOCAL

Le diagnostic produits phytosanitaires de Territ'Eau propose une méthode pour délimiter à l'échelle d'un territoire les surfaces contributives aux transferts des produits phytosanitaires et proposer des aménagements parcellaires, puis caractériser les pressions en substances actives (S.A.) sur ces surfaces et améliorer les pratiques agricoles. Ce sont sur ces deux composantes, aménagement et pratiques agricoles, que chaque agriculteur peut participer individuellement à l'objectif collectif de qualité de l'eau.

LA CONTINUITÉ D'UN RÉSEAU BOCAGER OU DE BANDES ENHERBÉES

Les produits phytosanitaires sont transférés vers les eaux par différents mécanismes : le ruissellement sur les surfaces en pente, la dérive lors de la pulvérisation, le drainage des sols. Territ'Eau propose une démarche pour cartographier ces zones dites sensibles vis à vis des produits phytosanitaires. Des propositions d'aménagement sont définies en lien avec les agriculteurs pour créer des barrières dans le paysage limitant le transfert des produits phytosanitaires au cours d'eau. L'implantation de haies ou talus plantés perpendiculaires à la pente vont limiter le ruissellement en augmentant la durée des transferts vers la rivière (et donc le temps pour une épuration possible) en obligeant l'eau à s'infiltrer dans le sol.

BIEN CHOISIR ET UTILISER LES PRODUITS

Sur chaque parcelle sensible, la pression en quantité de substances actives /ha/an apportées sur la parcelle est calculée (voir carte 1). Dans un objectif pédagogique, la pression en S.A correspondant aux pratiques habituelles de l'agriculteur est positionnée par rapport à des références techniques régionales afin de déterminer ses marges de progrès. Il s'agit d'itinéraires techniques ne dégradant pas le revenu de l'agriculteur et techniquement possibles avec les produits phytosanitaires et le matériel de désherbage d'aujourd'hui.
D'autres indicateurs sont proposés. L'indicateur transfert analyse le comportement de transfert des molécules en fonction de leur aptitude à ruisseler. L'indicateur impact évalue la toxicité des produits utilisés sur le milieu aquatique (plus la ZNT d'un produit est élevé plus sa toxicité pour le milieu aquatique est forte) et sur la santé humaine (les produits classés toxiques pour l'utilisateur sont les produits T, T+ et X avec une phrase de risque R40, R62, R63, R68).

La démarche Territ'Eau est disponible sur un site : http://agro-transfert-bretagne.univ-rennes1.fr/Territ_eau/

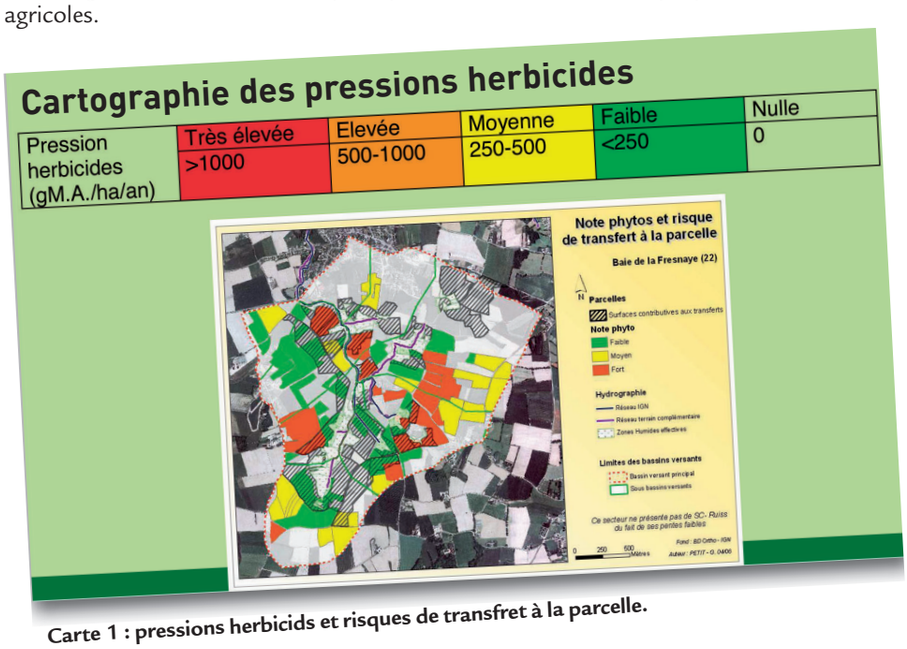

Carte 1 : pressions herbicids et risques de transfret à la parcelle.

Sylvie Guiet
Pôle Agronomie
02 23 48 27 86
sylvie.guiet@bretagne.chambagri.fr